Image not found or type unknown

Créer une entreprise individuelle à responsabilité limité

Par **bruno**, le **19/09/2011** à **11:34**

Bonjour,je souhaite, reprendre l'affaire (resto routier en gérance avec mon mari depuis 30 ans) et monter une E I R L , mon comptable n'est Pas d'accord, mais je veux le faire afin de protéger mes bien perso, dois je conserver mon comptable qu'elles sont les obligations pour monter une E I R L (les documents) dois demander à mes fournisseurs d'accepter eirl et mettre leurs dettes dans la nouvelles sociétés ainsi que le découvert accordé par ma banque merci pour tous

Par **edith1034**, le **19/09/2011** à **11:37**

le comptable préfère peut être une eurl plus protectrice pour vos biens personnels ?

Il faut savoir écouter son comptable

pour tout savoir sur l'eurl

http://www.fbls.net/EURLINFO.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés